# GFC Buffer

## Omega Bio-tek

Chemwatch Code d'alerte du risque: **4**

Version Num: **7.11**
Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2015

Date d'émission: **07/05/2024**
Date d'impression: **07/05/2024**
S.GHS.CAN.FR

## SECTION 1 Identification

### Identificateur de produit

| | |
|---|---|
| **Nom du produit** | GFC Buffer |
| **Synonymes** | Pas Disponible |
| **Autres moyens d'identification** | Pas Disponible |

### Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

| | |
|---|---|
| **Utilisations identifiées pertinentes** | Utilisation en laboratoire. |

### Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

| | | |
|---|---|---|
| **Nom commercial de l'entreprise** | **Omega Bio-tek** | **Omega Bio-tek** |
| **Adresse** | 400 Pinnacle Way, Suite 450 Georgia 30071 United States | Siriusdreef, Transpolis Park 17-27 2131 Netherlands |
| **Téléphone** | +1 770 931 8400 | +31 20 809 3697 |
| **Fax** | Pas Disponible | Pas Disponible |
| **Site Internet** | www.omegabiotek.com | http://www.omegabiotek.com/ |
| **Courriel** | info@omegabiotek.com | info@omegabiotek.com |

### Numéros de téléphone d'urgence

| | |
|---|---|
| **Association / Organisation** | **CHEMTREC** |
| **Numéro de téléphone d'appel d'urgence** | North America: +1 800 424 9300 |
| **Autres numéros de téléphone d'urgence** | Outside North America: +1 703 527 3887 |

## SECTION 2 Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

**Diamant NFPA 704**

Remarque : Les numéros de catégorie de danger trouvés dans la classification SGH à la section 2 de ces FDS ne doivent PAS être utilisés pour remplir le losange NFPA 704. Bleu = Santé Rouge = Feu Jaune = Réactivité Blanc = Spécial (oxydant ou substance réactive à l'eau)

**Symboles SIMDUT canadiennes**

| | |
|---|---|
| **Classification** | Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4, Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 1A, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1, Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 4, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3 |

### Éléments d'étiquetage

| | |
|---|---|
| **Pictogramme(s) de danger** | |
| **Mention d'avertissement** | **Danger** |

### Déclaration(s) sur les risques

| | |
|---|---|
| **H302** | Nocif en cas d'ingestion. |
| **H312** | Nocif par contact cutané. |
| **H314** | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| **H332** | Nocif par inhalation. |
| **H412** | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

### Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

N'est pas applicable

### Déclarations de Sécurité: Prévention

| | |
|---|---|
| **P260** | Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. |
| **P264** | Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation. |
| **P271** | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| **P280** | Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. |
| **P270** | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. |
| **P273** | Éviter le rejet dans l'environnement |

### Déclarations de Sécurité: Réponse

| | |
|---|---|
| **P301+P330+P331** | Si avalé: rincer la bouche. N'induisez pas de vomissements. Si plus de 15 minutes du médecin, induisez des vomissements (s'ils sont conscients). |
| **P303+P361+P353** | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. |
| **P305+P351+P338** | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| **P310** | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/secouriste |
| **P363** | Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| **P301+P312** | EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ un secouriste /en cas de malaise. |
| **P302+P352** | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. |
| **P304+P340** | EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| **P362+P364** | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |

### Déclarations de Sécurité: Stockage

| | |
|---|---|
| **P405** | Garder sous clef. |

### Déclarations de Sécurité: Élimination

| | |
|---|---|
| **P501** | Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale. |

## SECTION 3 Composition/informations sur les composants

### Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

### Mélanges

| Numéro CAS | %[poids] | Nom |
|---|---|---|
| 593-84-0 | 50-100 | GUANIDINIUM THIOCYANATE |

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exacte (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

Continued...

## SECTION 4 Premiers secours

### Description des premiers secours

| | |
|---|---|
| **Contact avec les yeux** | Si ce produit entre en contact avec les yeux :<br>▸ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire.<br>▸ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.<br>▸ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.<br>▸ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée. |
| **Contact avec la peau** | Si ce produit entre en contact avec la peau:<br>▸ Laver abondamment le corps et les vêtements avec de grandes quantités d'eau, utilisant une douche de protection si possible.<br>▸ Retirer rapidement les vêtements contaminés, chaussures incluses.<br>▸ Laver les zones affectées avec de l'eau (et du savon si disponible) pendant au moins 15 minutes.<br>▸ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur. |
| **Inhalation** | ▸ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais.<br>▸ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.<br>▸ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins.<br>▸ Si la respiration est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une reanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoir autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire.<br>▸ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur. |
| **Ingestion** | ▸ Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur.<br>▸ Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire.<br>▸ NE PAS faire vomir.<br>▸ Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration.<br>▸ Surveiller le patient avec attention.<br>▸ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente.<br>▸ Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gène.<br>▸ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. |

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pour des empoisonnements au thiocyanate, une hémodialyse est recommandée comme traitement de choix. Le phénobarbital protège les animaux empoisonnés de la mort.
L'ion thiocyanate est lentement excrété dans les urines et n'est pas décomposé dans une masure appréciable par le cyanure.
***[GOSSELIN, SMITH HODGE: Clinical Toxicology of Commercial Products 5th Ed]***

## SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction

- Mousse.
- Poudre chimique sèche.
- BCF (lorsque le règlement le permet).
- Dioxyde de carbone.
- Eau pulvérisée - En cas de feux majeurs uniquement.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|---|---|
| **Incompatibilité au feu** | Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter |

### Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

| | |
|---|---|
| **Lutte Incendie** | ▸ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque.<br>▸ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire.<br>▸ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau.<br>▸ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes.<br>▸ Eviter de répandre l'eau sur les flaques de liquide.<br>▸ NE PAS approcher des containers suspectés être chauds.<br>▸ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé.<br>▸ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu. |
| **Risque D'Incendie/Explosion** | ▸ Combustible.<br>▸ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme.<br>▸ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers.<br>▸ Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).<br>▸ Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs.<br>Les produits de combustion comprennent:<br>dioxyde de carbone (CO2)<br>chlorure d'hydrogène<br>phosgène<br>oxydes d'azote (NOx)<br>oxydes de soufre (SOx)<br>d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.<br>Peut émettre des fumées toxiques.<br>Peut émettre des fumées corrosives. |

Continued...

## SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

### Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|---|---|
| **Eclaboussures Mineures** | ▸ Retirer toutes les sources d'allumage.<br>▸ Nettoyer immédiatement toutes les éclaboussures.<br>▸ Eviter de respirer les vapeurs et éviter un contact des yeux et de la peau.<br>▸ Contrôler un contact personnel en utilisant un équipement de protection.<br>▸ Contenir et absorber les éclaboussures avec du sable, de la terre, un matériau inerte ou de la vermiculite.<br>▸ Essuyer.<br>▸ Placer dans un container adapté et étiqueté pour un traitement. |
| **Eclaboussures Majeures** | NE PAS toucher le produit éclaboussé<br>Risque modéré.<br>▸ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.<br>▸ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.<br>▸ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection.<br>▸ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau.<br>▸ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage.<br>▸ Augmenter la ventilation.<br>▸ Stopper les fuites s'il est sûr de le faire.<br>▸ Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.<br>▸ Collecter les résidus réutilisables dans des bidons étiquetés pour un recyclage.<br>▸ Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.<br>▸ Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement.<br>▸ Laver la zone et prévenir les fuites dans les drains.<br>▸ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence. |

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

## SECTION 7 Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|---|---|
| **Manipulation Sure** | ▸ Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation.<br>▸ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. Travaillez dans un endroit bien aéré.<br>▸ Evitez la concentration dans les trous et creux.<br>▸ NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé.<br>▸ Evitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie.<br>▸ Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas.<br>▸ N'utilisez PAS des seaux en plastique.<br>▸ Evitez le contact avec des matériels incompatibles.<br>▸ Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.<br>▸ Evitez les dégâts matériels sur les récipients.<br>▸ Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation.<br>▸ Les vêtements de travail doivent être lavés séparément.<br>▸ Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation<br>▸ L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues.<br>▸ **NE LAISSEZ PAS** les vêtements mouillés avec la substance au contact prolongé avec la peau |
| **Autres Données** | ▸ Conserver dans les containers d'origine.<br>▸ Conserver les containers scellés.<br>▸ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage.<br>▸ Conserver dans une zone fraîche, sèche et bien ventilée.<br>▸ Conserver loin des produits incompatibles et des containers de nourriture.<br>▸ Protéger les containers contre des dommages physiques et vérifier régulièrement pour des fuites.<br>▸ Suivre les recommandations du fabricant pour le stockage et la manipulation. |

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|---|---|
| **Container adapté** | Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite. |
| **Incompatibilite de Stockage** | Évitez les acides forts, les chlorures d'acide, les anhydrides d'acide et les chloroformiates.<br>Les cyanures métalliques sont oxydés rapidement et ceux provenant de métaux lourds présentent une instabilité thermique.<br>BRETHERICK L.: Handbook of Reactive Chemical Hazards<br>▸ Les nitriles peuvent se polymériser en présence de métaux et de certains composés métalliques.<br>▸ Ils sont incompatibles avec les acides ; le mélange de nitriles avec des acides oxydants forts peut conduire à des réactions extrêmement violentes.<br>▸ Les nitriles sont généralement incompatibles avec d'autres agents oxydants tels que mes peroxydes et les époxydes.<br>▸ La combinaison de bases et de nitriles peut produire du cyanure d'hydrogène. Les nitriles sont hydrolysés exothermiquement, à la fois, dans des acides et des bases aqueux pour donner des acides carboxyliques (ou sels d'acides carboxyliques).<br>▸ Les nitriles peuvent régir vigoureusement avec les agents réducteurs.<br>Le groupe covalent cyano est endothermique et plusieurs nitriles organiques sont réactifs sous certaines conditions. Les dérivés N-cyano sont réactifs ou instables. La majorité des composés endothermiques sont thermodynamiquement instables et peuvent se décomposer explosivement dans des circonstances variées d'irritation. Beaucoup mais pas tous les composés endothermiques ont été impliqués dans des décompositions, des réactions et des explosions et, en général, les composés avec des valeurs de chaleur de formation standard significativement positives devraient être considérés comme suspects au regard de leur stabilité. |

Continued...

| | |
|---|---|
| | BRETHERICK L.: Handbook of Reactive Chemical Hazards<br>Eviter une réaction avec des agents oxydants. |

## SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

**Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)**

**DONNEES SUR LES INGREDIENTS**

Pas Disponible

**Limites d'urgence**

| Composant | TEEL-1 | TEEL-2 | TEEL-3 |
|---|---|---|---|
| GUANIDINIUM THIOCYANATE | 0.98 mg/m3 | 11 mg/m3 | 65 mg/m3 |

| Composant | IDLH originale | IDLH révisé |
|---|---|---|
| GUANIDINIUM THIOCYANATE | Pas Disponible | Pas Disponible |

### Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés**

Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales.
Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations.
Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vélocités 'd'échappement' variées qui, à leurs tours, déterminent la 'vélocité de capture' de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.

| Type de Contanimant : | Vitesse de l'air : |
|---|---|
| Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air). | 0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.) |
| Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent remplissage de containers, transferts par convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération) | 0.5-1 m/s (100-200 f/min.) |
| jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide) | 1-2.5 m/s (200-500 f/min.) |
| frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide) | 2.5-10 m/s (500-2000 f/min.) |

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

| Valeur basse de l'intervalle | Valeur haute de l'intervalle |
|---|---|
| 1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture | 1 : courants d'air perturbant la pièce |
| 2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement. | 2 : des contaminateurs à forte toxicité |
| 3 : Intermittent, faible production | 3 : Forte production, usage intensif |
| 4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement | 4 : Petite console de contrôle uniquement |

Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage.**

- Des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux non perforés peuvent être utilisées lorsqu'une protection oculaire continue est souhaitable, comme dans les laboratoires ; les lunettes ne sont pas suffisantes lorsqu'une protection oculaire complète est nécessaire, comme lors de la manipulation de quantités en vrac, lorsqu'il existe un risque d'éclaboussures ou si le matériau peut être sous pression.
- Lunettes chimiques. Chaque fois qu'il y a un risque que le matériau entre en contact avec les yeux ; les lunettes doivent être correctement ajustées. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national]
- Un écran facial complet (20 cm, 8 au minimum) peut être requis pour la protection supplémentaire mais jamais pour la protection primaire des yeux ; ceux-ci offrent une protection faciale.
- Alternativement, un masque à gaz peut remplacer les lunettes anti-éclaboussures et les écrans faciaux.
- Les lentilles de contact peuvent présenter un danger particulier; les lentilles de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Un document de politique écrit, décrivant le port de lentilles ou les restrictions d'utilisation, doit être créé pour chaque lieu de travail ou tâche. Cela devrait inclure un examen de l'absorption et de l'adsorption de la lentille pour la classe de produits chimiques utilisés et un compte rendu de l'expérience des blessures. Le personnel médical et les secouristes devraient être formés à leur élimination et un équipement approprié devrait être facilement disponible. En cas d'exposition à des produits chimiques, commencer immédiatement l'irrigation des yeux et retirer les lentilles de contact dès que possible. Les lentilles doivent être retirées dès les premiers signes de rougeur ou d'irritation des yeux - les lentilles ne doivent être retirées dans un environnement propre qu'après que les travailleurs se sont soigneusement lavés les mains. [Bulletin de renseignement actuel CDC NIOSH 59].

Continued...

| | |
|---|---|
| **Protection de la peau** | Voir protection Main ci-dessous |
| **Protection des mains / pieds** | Des gants en PVC remontant jusqu'au coude.<br>Lors de la manipulation de liquides corrosifs, porter un pantalon ou un cache au dessus des bottes afin d'éviter les éclaboussures d'y entrer.<br>Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.<br>La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et et doit être observé lors du choix final.<br>L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace.Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.<br>Convenance et la durabilité des types de gants dépend de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent:<br>▸ Fréquence et la durée de contact,<br>▸ La résistance chimique du matériau du gant,<br>▸ L'épaisseur du gant; et<br>▸ dextérité du gant<br>Choisir des gants testés à une norme (par exemple l'Europe EN 374, US F739, AS / NZS 2161,1 ou équivalent national).<br>▸ Lorsque le contact prolongé ou fréquemment répété peut se produire, il est recommandé d'utiliser un gant de protection de classe 5 ou supérieure (avec le temps de pénétration supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national).<br>▸ Lorsque le contact est bref, il est recommandé d'utiliser un gant de protection de classe 3 ou supérieure (avec le temps de pénétration supérieure à 60 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national).<br>▸ Certains types de polymères sont moins affectés par les movements et cela doit être pris en compte lors de la sélection de gants pour l'utilisation à long terme.<br>▸ Les gants contaminés doivent être remplacés.<br>Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96 dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit:<br>▸ Excellents lorsque le temps de pénétration >480 min<br>▸ Bons lorsque le temps de pénétration >20 min<br>▸ Satisfaisants lorsque le temps de pénétration <20 min<br>▸ Médiocre lorsque le matériau des gants se dégrade<br>applications générales, des gants avec une épaisseur typiquement supérieure à 0,35 mm, il est recommandé.<br>Il convient de souligner que l'épaisseur des gants est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique spécifique, comme l'efficacité de la pénétration du gant dépendra de la composition exacte du matériau des gants.<br>Par conséquent, le choix des gants doit également être fondée sur un examen des exigences de la tâche et la connaissance des temps révolutionnaires. Épaisseur du gant peut également varier en fonction du fabricant de gant, du type boîte à gants et le modèle de gant.<br>Par conséquent, les données techniques du fabricant devraient toujours être pris en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Note: En fonction de l'activité menée, des gants d'épaisseur variable peuvent être nécessaires pour des tâches spécifiques.<br>Par exemple:<br>· Gants aminci (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsque un haut degré de dextérité manuelle est nécessaire. Cependant, ces gants ne sont susceptibles d'offrir une protection de courte durée et ne devraient normalement être juste pour les applications à usage unique, puis éliminés.<br>· Gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être exigés en cas d'une mécanique (ainsi que d'un produit chimique) risque à savoir où il existe un potentiel d'abrasion ou perforation Les gants ne doivent être portés sur les mains propres.<br>Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée. |
| **Protection corporelle** | Voir Autre protection ci-dessous |
| **Autres protections** | ▸ Tenue complète.<br>▸ Tablier en P.V.C.<br>▸ Crème protectrice.<br>▸ Crème nettoyante pour la peau.<br>▸ Unité de lavement des yeux. |

### Protection respiratoire

Filtre de type AB-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

le choix du type et de la classe du respirateur dépendra du niveau du contaminant de la zone respirable et de la nature chimique du contaminant. Les facteurs de protection (définie comme étant le ratio entre le contaminant à l'extérieur et à l'intérieur du masque) peut également être important.

| Niveau de la zone respirable ppm (volume) | Facteur de protection maximum | Demi-masque respiratoire | Respirateur intégral |
|---|---|---|---|
| 1000 | 10 | AB-AUS P2 | - |
| 1000 | 50 | - | AB-AUS P2 |
| 5000 | 50 | Conduit d'air * | - |
| 5000 | 100 | - | AB-2 P2 |
| 10000 | 100 | - | AB-3 P2 |
| | 100+ | | Conduit d'air** |

* - Débit continu ** - Débit continu ou demande à pression positive

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des maques à cartouches est considérée comme appropriée.

## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|---|
| **Aspect** | Not Available |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **État Physique** | liquide | **Densité relative (l'eau = 1)** | Pas Disponible |

Continued...

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Odeur** | Pas Disponible | **Coefficient de partition n-octanol / eau** | Pas Disponible |
| **Seuil pour les odeurs** | Pas Disponible | **Température d'auto-allumage (°C)** | Pas Disponible |
| **pH (comme fourni)** | Pas Disponible | **Température de décomposition** | Pas Disponible |
| **Point de fusion / point de congélation (° C)** | Pas Disponible | **Viscosité (cSt)** | Pas Disponible |
| **Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)** | Pas Disponible | **Poids Moléculaire (g/mol)** | Pas Disponible |
| **Point d'éclair (°C)** | Pas Disponible | **goût** | Pas Disponible |
| **Taux d'évaporation** | Pas Disponible | **Propriétés explosives** | Pas Disponible |
| **Inflammabilité** | Pas Disponible | **Propriétés oxydantes** | Pas Disponible |
| **Limite supérieure d'explosivité** | Pas Disponible | **La tension de surface (dyn/cm or mN/m)** | Pas Disponible |
| **Limite inférieure d'explosivité (LIE)** | Pas Disponible | **Composé volatile (%vol)** | Pas Disponible |
| **Pression de vapeur (kPa)** | Pas Disponible | **Groupe du Gaz** | Pas Disponible |
| **Hydrosolubilité** | Non miscible | **pH en solution (1%)** | Pas Disponible |
| **Densité de vapeur (Air = 1)** | Pas Disponible | **Composés organiques volatils g/L** | Pas Disponible |

## SECTION 10 Stabilité et réactivité

| | |
|---|---|
| **Réactivité** | Voir section 7 |
| **Stabilité chimique** | ▸ Présence de matériaux incompatibles.<br>▸ Le produit est considéré stable.<br>▸ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu. |
| **Possibilité de réactions dangereuses** | Voir section 7 |
| **Conditions à éviter** | Voir section 7 |
| **Matières incompatibles** | Voir section 7 |
| **Produits de décomposition dangereux** | Voir Section 5 |

## SECTION 11 Informations toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|---|---|
| **Inhalé** | L'inhalation de vapeurs d'aérosols (brumes ou fumées), générées par le produit durant une manipulation normale, peut être nocive.<br>Les vapeurs ou les fumées de chlorure d'hydrogène (HCl) présentent un danger même en cas d'exposition ponctuelle. Des expositions de 1300 à 2000 ppm ont été mortelles pour les humains en quelques minutes.<br><br>L'inhalation de HCl peut provoquer des étouffements, de la toux, une sensation de brûlure et peut provoquer des ulcérations du nez, de la gorge et du larynx. Des fluides sur les poumons suivis de lésions pulmonaires généralisées peuvent se produire. L'inhalation de vapeur de HCl peut aggraver l'asthme et les maladies pulmonaires inflammatoires ou fibrotiques. Des concentrations élevées provoquent une nécrose de l'épithélium trachéal et bronchique, un œdème pulmonaire, une atélectasie et un emphysème ainsi que des lésions des vaisseaux sanguins pulmonaires et du foie.<br>Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons. |
| **Ingestion** | Une ingestion accidentelle du matériel peut s'avérer dangereuse; selon des expériences sur des animaux, l'ingestion de moins de 150 grammes serait fatale ou nuirait gravement à la santé de l'individu.<br>Le produit à la capacité de provoquer des brûlures chimiques importantes dans la cavité orale et les voies gastriques, à la suite d'une ingestion.<br>Certains produits, tels la cyanamide, le calcium de cyanamide, les cyanites, les iso cyanites, les iso nitrites, les thiocyanates, les ferricyanures et les ferricyanures, et les cyanoacétates ne produisent as les mêmes effets que les cyanites et les nitrites.<br>Une probable dose létale de thiocyanate (rhodanates et rhodanites), chez l'homme, est comprise entre 15 et 30 gm (ingéré en une seule fois). Plusieurs décès aigus ont été enregistrés avec la mort survenant dans 10 à 48 heures. De fortes overdoses incluent des vomissements, une excitation cérébrale extrême, un délire, des convulsions et une rigidité des muscles extenseurs conduisant à une crise (opisthotonos). |
| **Contact avec la peau** | Un contact de la peau avec le matériau peut être nocif ; des effets systémiques peuvent survenir après une absorption.<br>Le matériau peut produire des d'importantes brûlures chimiques après un contact directe avec la peau.<br>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.<br>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés. |

Continued...

| | |
|---|---|
| **Yeux** | Le produit peut causer des brûlures de chaleur après un contact direct avec les yeux. Les vapeurs et poussières peuvent être extrêmement irritantes.<br>Lorsqu'il est appliqué sur les yeux des animaux, le matériau produit des lésions oculaires graves qui sont présentes vingt-quatre heures ou plus après l'instillation. |
| **Chronique** | Une exposition répétée ou prolongée à des corrosifs peut engendrer une érosion des dents, des variations ulcératives et inflammatoires dans la bouche et une nécrose (rarement) de la mâchoire. Une irritation des bronches, avec de la toux, et de fréquentes attaques d une broncho-pneumonie peut s ensuivre. Des perturbations gastro-intestinales peuvent également survenir. Des expositions chroniques peuvent engendrer une dermite et/ou une conjonctivite.<br>Des études d'implantation sur des rats montrent que les huiles de paraffine peuvent provoquer des tumeurs. En règle générale, on pense que les paraffines hautement raffinées contiennent moins d'hydrocarbures polyaromatiques suspects que les qualités moins raffinées ou les cires dérivées de bases napthéniques. |

**GFC Buffer**

| TOXICITÉ | IRRITATION |
|---|---|
| Pas Disponible | Pas Disponible |

**GUANIDINIUM THIOCYANATE**

| TOXICITÉ | IRRITATION |
|---|---|
| Dermiquel (lapin) LD50: >2000 mg/kg[1] | Peau: aucun effet nocif observé (non irritant)[1] |
| Inhalation(Rat) LC50; >0.853 mg/l4h[1] | |
| Oral(Rat) LD50; 474.6 mg/kg[1] | |

***Légende:*** ***1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -.. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques***

**GUANIDINIUM THIOCYANATE**

Le produit peut être irritant pour les yeux, un contact prolongé causant une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.
Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulaire) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.
Le produit peut provoquer une irritation des voies respiratoires, et causer des dommages aux poumons incluant une réduction de leurs fonctions.
Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau.

| | | | |
|---|---|---|---|
| **toxicité aiguë** | ✔ | **Cancérogénicité** | ✘ |
| **Irritation / corrosion** | ✔ | **reproducteur** | ✘ |
| **Lésions oculaires graves / irritation** | ✔ | **STOT - exposition unique** | ✘ |
| **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** | ✘ | **STOT - exposition répétée** | ✘ |
| **Mutagénéïté** | ✘ | **risque d'aspiration** | ✘ |

***Légende:*** ✘ ***– Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification***
✔ ***– Données nécessaires à la classification disponible***

## SECTION 12 Informations écologiques

### Toxicité

**GFC Buffer**

| ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
|---|---|---|---|---|
| Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |

**GUANIDINIUM THIOCYANATE**

| ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
|---|---|---|---|---|
| NOEC(ECx) | 504h | crustacés | 1.25mg/l | 2 |
| EC50 | 72h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 130mg/l | 2 |
| EC50 | 48h | crustacés | 42.4mg/l | 2 |
| LC50 | 96h | Poisson | ~89.1mg/l | 2 |

***Légende:*** ***Extrait de 1. Donnees de toxicite de IUCLID 2. Substances enregistrees par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicite aquatique 4. Base de donnees ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- Donnees de toxicite aquatique 5. Donnees d'evaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Donnees de bioconcentration 7. METI (Japon) - Donnees de bioconcentration***

**Continued...**

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.
Les déchets résultants de l utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

**Persistance et dégradabilité**

| Composant | Persistance: Eau/Sol | Persistance: l'air |
|---|---|---|
| | Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients | Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients |

**Potentiel de bioaccumulation**

| Composant | Bioaccumulation |
|---|---|
| | Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients |

**Mobilité dans le sol**

| Composant | Mobilité |
|---|---|
| | Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients |

## SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

**Méthodes de traitement des déchets**

| | |
|---|---|
| **Elimination du produit / emballage** | ▸ Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides.<br>▸ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible.<br>Autrement:<br>▸ Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforer les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée.<br>▸ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit.<br>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.<br>Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :<br>▸ La réduction,<br>▸ La réutilisation<br>▸ Le recyclage<br>▸ L'élimination (si tout le reste a échoué)<br>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarquer que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.<br>▸ **NE PAS** permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.<br>▸ Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.<br>▸ Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en.<br>▸ En cas de doute, contacter l'autorité responsable.<br>▸ Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages.<br>▸ Consulter l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement.<br>▸ Enterrer ou incinérer le résidu dans un lieu approuvé.<br>▸ Recycler les containers si possible, sinon les traiter dans un lieu approuvé. |

## SECTION 14 Informations relatives au transport

**Etiquettes nécessaires**

| | |
|---|---|
| **Polluant marin** | aucun |

**Transport terrestre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

N'est pas applicable

**14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC**

| Nom du produit | Grouper |
|---|---|
| GUANIDINIUM THIOCYANATE | Pas Disponible |

**14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC**

| Nom du produit | Type de navire |
|---|---|
| GUANIDINIUM THIOCYANATE | Pas Disponible |

Continued...

## SECTION 15 Informations réglementaires

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

**GUANIDINIUM THIOCYANATE Est disponible dans les textes réglementaires suivants**

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

### Informations Réglementaires Supplémentaires

N'est pas applicable

### État de l'inventaire national

| Inventaire national | Statut |
|---|---|
| Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle | Oui |
| Canada - DSL | Oui |
| Canada - NDSL | Non (GUANIDINIUM THIOCYANATE) |
| Chine - IECSC | Oui |
| Europe - EINEC / ELINCS / NLP | Oui |
| Japon - ENCS | Non (GUANIDINIUM THIOCYANATE) |
| Corée - KECI | Non (GUANIDINIUM THIOCYANATE) |
| Nouvelle-Zélande - NZIoC | Oui |
| Philippines - PICCS | Oui |
| É.-U.A. - TSCA | Oui |
| Taiwan - TCSI | Oui |
| Mexique - INSQ | Non (GUANIDINIUM THIOCYANATE) |
| Vietnam - NCI | Oui |
| Russie - FBEPH | Oui |
| ***Légende:*** | ***Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire***<br>***Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.*** |

## SECTION 16 Autres informations

| | |
|---|---|
| **date de révision** | 07/05/2024 |
| **date initiale** | 19/01/2021 |

### Résumé de la version SDS

| Version | Date de mise à jour | Sections mises à jour |
|---|---|---|
| 6.11 | 06/05/2024 | Propriétés physiques et chimiques - Aspect, Identification des dangers - Classification |

### autres informations

La classification de la préparation et de ses composants individuels est basée sur des sources officielles et faisant autorité, ainsi que sur un examen indépendant par le comité de classification de Chemwatch en utilisant des références bibliographiques disponibles.
La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

### Définitions et abréviations

- PC－TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- PC－STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- STEL: Limite d'exposition à court terme
- TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire。
- IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ES: Norme d'exposition
- OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- TLV: valeur limite du seuil
- LOD: Limite de détection
- OTV: Valeur seuil de l'odeur
- BCF: Facteurs de bioconcentration
- BEI: Indice d'exposition biologique
- DNEL: Niveau sans effet dérivé
- PNEC: Concentration prédite sans effet

- AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- DSL: Liste des substances domestiques

Continued...

- NDSL: Liste des substances non domestiques
- IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- NLP: Non plus des polymères
- ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- NCI: Inventaire national des produits chimiques
- FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.

**end of SDS**